



**CONGRÈS EXTRAORDINAIRE  
JUILLET 2022**

## **Congrès extraordinaire du Sgen-CFDT de l'étranger**

**Mercredi 6 juillet 2022**

### **Motion présentée par la section d'Alger**

#### **Décharges syndicales et cotisations : le point de vue de la section d'Alger**

La section d'Alger est forte de plus de 35 adhérents répartis sur plusieurs sites. Elle est devenue majoritaire au lycée Alexandre Dumas grâce au travail réalisé, notamment pour les personnels recrutés locaux : attribution prochaine d'une mutuelle, exonération d'une bonne partie des droits d'inscription des enfants d'agents, gratuité des tests PCR pour les personnels et leur famille, négociations en vue d'une augmentation de la prime panier et de la prime transport, CDIation des vacataires pour ne citer que quelques exemples. La liste est très longue.....

Pour mener de front tous ces dossiers et répondre aussi aux demandes individuelles de nos collègues, la section d'Alger bénéficie d'une quotité de décharge importante mais indispensable à son bon fonctionnement.

Cette année, pour la première fois, la section d'Alger s'est interrogée sur certaines nouveautés relatives aux décharges. Il nous semble normal de rendre compte de nos activités, et d'être soumis à la hausse ou à la baisse en fonction des demandes des autres sections et adhérents. Mais nous nous étonnons qu'un dialogue n'ait pas eu lieu bien en amont pour ce qui concerne leur attribution. A la place, nous avons reçu une feuille de route très déconcertante. Les demandes d'y indiquer nos compétences mobilisables ou encore de mentionner notre emploi du temps militant nous ont profondément étonnés et même choqués.

Cette année, pour la première fois, la section a été surprise de recevoir une demande nouvelle : celle de fournir nos feuilles de paie à Paris pour déterminer le montant de nos cotisations. Nous ne refusons pas le dialogue de façon générale et sur nos cotisations en particulier, aussi nous attendons qu'il se tienne. Dans les conditions actuelles, nous estimons qu'il devient difficile.

Ce changement de méthode de notre syndicat à quelques mois des élections professionnelles nous interroge. Le syndicat appartient à ses militants tandis que nous avons eu le sentiment d'ordres venus d'en haut. La section d'Alger souhaite conserver les bonnes relations qu'elle entretient depuis toujours avec Paris tout comme les valeurs et la camaraderie qui nous unissent.

Par cette motion, la section d'Alger demande donc qu'à l'issue des élections professionnelles de décembre, notre syndicat organise dans le dialogue un groupe de travail sur les décharges et leur répartition en invitant les militantes et militants concernés et que la question des cotisations fasse aussi l'objet d'une réflexion avec les sections concernées.